

### Cuma du Frouit. Le préfet cultive le terrain

15 mai 2013

Trois mois après son arrivée à Quimper, le nouveau préfet du Finistère a poursuivi son immersion dans la région à Taulé. Objectif : découvrir la production légumière du département.

Rendez-vous à la Cuma du Frouit. La FDSEA et les représentants des Jeunes agriculteurs (JA) du canton ont jugé important de présenter à Jean-Luc Videlaine « cette particularité locale ». Créée en 1995, la Coopérative d'utilisation de matériel agricole (Cuma) du Frouit comprend aujourd'hui 16 adhérents. Ces anciens jeunes agriculteurs (« On comptait à l'époque dix à douze nouveaux installés par an sur le canton », rappelle le président de la FDSEA, Thierry Merret) ont pu, en mutualisant le matériel et les investissements, lancer plus facilement leur activité. 20 % du chiffre d'affaires de la Sica. Les trois sections horticoles du secteur léonard représentent 20 % des 218 M€ du dernier



chiffre d'affaires de la Sica (plus gros regroupement de producteurs de légumes en France). « C'est une partie de la production agricole très pourvoyeuse d'emplois, ce qui n'est pas rien dans le contexte actuel », a tenu à signaler le préfet. Visite de terrain. Jean-Luc Videlaine a également visité les installations de l'EARL Keranroux, productrice de légumes et de vaches Salers, ainsi que la station de conditionnement de légumes voisine, hier. « Le désarroi, dans l'horticulture aussi ». On entend beaucoup les difficultés des filières porcines ou laitières. Les interlocuteurs du préfet du Finistère n'ont pas manqué de rappeler que « le désarroi se ressent dans la filière horticole aussi où le climat froid et humide, la crise ou encore les difficultés de recrutement pèsent sur l'activité ». La logistique contre l'éloignement. Thierry Merret le martèle : contre la distance et les nouvelles taxes de transport qui vont « pénaliser les produits frais bretons », « la logistique est fondamentale ». D'où l'intérêt des Cuma, des stations de conditionnement ou encore d'une plateforme modernisée comme celle toujours envisagée, en lien avec Combiwest (et le transport ferroviaire), par la Sica à Saint-Pol-de-Léon. Plateforme de la Sica. Une décision du tribunal « espérée avant fin juin ».

S'il ne commente pas une procédure « qui n'a pas été engagée par l'État mais par un riverain », en novembre 2011, le préfet Videlaine avoue espérer que la décision du tribunal administratif de Rennes, au sujet du recours contre la plateforme de conditionnement de la Sica sur un terrain de Saint-Pol-de-Léon, « tombera dans les deux mois au plus tard, soit avant la fin du mois de juin ».

Sophie Prévost

Tags : [Agriculture](#) [préfet](#) [cuma du frouit](#) [Jean-Luc Videlaine](#) [Taulé](#)